



Règlement du Prix Afci

Edition 2015

Présentation générale

Le Prix Afci des meilleurs mémoires en communication interne existe depuis 2003 et récompense, chaque année, un étudiant ayant rédigé un mémoire de Master sur un sujet lié à la communication au sein des organisations.

Ce Prix répond à trois grands objectifs :

- **encourager les jeunes talents** et favoriser la recherche dans le domaine du management de la communication interne,
- **faciliter les relations** entre les entreprises, les organisations et les établissements d'enseignement universitaire,
- **valoriser le travail des étudiants** auprès d'un réseau de professionnels de la communication.

Le Prix Afci des mémoires comporte, depuis 2010, une autre catégorie : celle du Prix du livre. Celle-ci récompense un ouvrage abordant la question de la communication dans les organisations, dans une approche interdisciplinaire (sociologie, philosophie, histoire, etc). Ce Prix du livre réaffirme la volonté de l'Afci de valoriser la contribution des sciences humaines et sociales à la réflexion et à la pratique professionnelle des communicants.

Remise du Prix

La remise du Prix Afci 2015 se déroulera le **vendredi 4 décembre**, lors d'une cérémonie organisée à Paris.

Dotations

Le lauréat du Prix Afci du meilleur mémoire se verra remettre un trophée et une tablette numérique. En outre, il bénéficiera, pendant un an, d'une adhésion gratuite à l'association.

Le lauréat du Prix Afci du livre se verra remettre un trophée et une invitation pour deux personnes dans un restaurant gastronomique.

Conditions d'éligibilité et critères de sélection

Catégorie « Mémoire »

- Le champ du Prix des meilleurs mémoires couvre la **communication au sein des organisations, définie comme l'ensemble des relations qui s'établissent entre les acteurs internes d'une organisation pour leur permettre de mieux travailler ensemble et de construire une dynamique collective**. Tout sujet de mémoire qui s'inscrit dans cette démarche de réflexion est donc éligible au prix Afci. Ne sont pas retenus les mémoires dont le sujet d'étude principal porte sur la communication externe, le marketing, le sponsoring sportif, des activités artistiques ou culturelles non liées à l'entreprise, etc.

- Seuls les **étudiants de Master** (formation initiale ou continue) d'universités ou d'écoles francophones, qui ont soutenu un mémoire de fin d'études au cours de l'année universitaire 2013-2014 ou 2014-2015, peuvent concourir.
- Ce sont les enseignants et responsables pédagogiques des établissements qui, en accord avec les étudiants et les entreprises d'accueil des stagiaires, sélectionnent et font parvenir à l'Afci les mémoires qui leur ont semblé les plus remarquables. Ces mémoires doivent être transmis par mail, **dans leur version intégrale**, accompagnés de la fiche de candidature complétée (comportant impérativement une appréciation de l'enseignant ou du responsable pédagogique), **au plus tard le 5 octobre 2015**, à : sclement@afci.asso.fr.
- Le jury du Prix du mémoire désigne le (ou les) lauréat(s) à partir des critères suivants : pertinence du thème face aux enjeux actuels de communication et aux évolutions actuelles ou prévisibles des organisations, qualité de l'analyse contextuelle et de la méthodologie, richesse des enseignements ou des recommandations, adéquation à la vision de l'Afci.

Catégorie « Livre »

- Les ouvrages éligibles au Prix Afci doivent apporter un **éclairage interdisciplinaire (sociologie, philosophie, histoire, sciences de gestion, etc) à la question de la communication au sein des organisations**. Ils permettent notamment de mieux comprendre la place de la communication dans les transformations (organisationnelles, managériales, sociologiques, techniques, etc) à l'œuvre en entreprise.
- Ces ouvrages doivent avoir été publiés, en français, **entre le 1^{er} juin 2014 et le 31 mai 2015**.
- La liste des six ouvrages en lice est arrêtée fin juin 2015 par le Comité de pilotage du Prix Afci.
- Le jury du Prix du livre désigne le lauréat du Prix à partir des critères suivants : pertinence du sujet par rapport aux enjeux actuels des entreprises, force et originalité de la réflexion, apports de l'ouvrage à la communication.

Calendrier

Catégorie « Mémoire »

- 1^{er} juin-5 octobre 2015 : envoi des dossiers de candidature
- 6-16 octobre 2015 : lecture des mémoires et établissement de la short-list par le comité de pilotage du Prix Afci
- 16 octobre-13 novembre 2015 : lecture des mémoires de la short-list par le jury
- 19 novembre 2015 : réunion de délibération du jury

Catégorie « Livre »

- 1^{er} juillet-13 novembre 2015 : lecture par le jury des six ouvrages en lice
- 19 novembre : réunion de délibération du jury

La cérémonie de remise du Prix Afci aura lieu le 4 décembre 2015.

Jury

- Le jury du Prix Afci du mémoire et le jury du Prix Afci du livre sont composés, chacun, de six membres, professionnels de la communication et des ressources humaines, praticiens ou enseignants-chercheurs.
- Les deux jurys délibèrent sous l'autorité d'un président dont la voix compte double en cas d'égalité des votes.

- La composition des deux jurys et le choix du président sont validés par le Comité de pilotage du Prix Afcj, et consultables sur le site de l'Afcj dans la rubrique Rencontres / Prix Afcj.

Règles de communication

- Les membres des jurys et les lauréats du Prix Afcj s'engagent à respecter la confidentialité du palmarès jusqu'à la remise des Prix.
- Le(s) lauréat(s) du Prix du meilleur mémoire s'engagent à mettre à disposition de l'Afcj leur mémoire ou une synthèse (éventuellement anonymée) pour une mise en ligne sur le site internet de l'Afcj dans les jours qui suivent la cérémonie.